

pour que 22 escadrons de cavalerie et 4 régiments d'infanterie concourent le 1^{er} mai au maintien de l'ordre public et au respect de la loi.

M. Leprieu, préfet de police, a ses ans longues souffrances avec M. Laurent, secrétaire général de la préfecture. M. Mouton, directeur général des recherches, et M. Tourny, directeur de la police municipale.

Les Messieurs ont arrêté en principe les mesures d'ordre pour la journée du 1^{er} mai. On sait déjà que la manifestation du Bois de Boulogne sera autorisée, mais que toute marche en cortège sur Paris sera interdite.

Le scandale des liquidations. M. l'abbé Ackermann, professeur au collège Stanislas, qui fut l'un des propriétaires de l'Institut Sainte-Marie, 32, rue de Montcau, a été entendu par M. Albanet, juge d'instruction.

Il a expliqué au magistrat comment la Société Sainte-Marie, qui avait revendiqué l'immeuble, avait perdu son procès. L'Institut, mis en vente à la barre du tribunal de la Seine, le 28 juin 1907, fut racheté par la Société civile de Montcau.

La loi de 1897 sur l'instruction contra-hélioire, ne permettant pas d'interroger l'accusé avant qu'il ait un avocat, l'implication de M. Bonnard a été révoquée peu après l'arrestation.

La Sorété a, par contre, continué son enquête. Elle est persuadée que le soldat colonial Rogueta a livré quelques pièces incriminées à l'agent d'espionnage allemand.

L'ami du canonnier Lanterner, Berthe Landau qui habite rue de Valenciennes, 89, rue d'Angoulême, a raconté qu'elle avait rompu avec l'artilleur lorsqu'elle était perdue que celui-ci s'occupait d'espionnage.

Le 26 janvier dernier, en effet, elle recevait une lettre de l'artilleur la priant de lui retirer à la poste restante, à la place de la République, une lettre portant comme adresse quatre initiales et de la lui expédier aussitôt à la Foré.

Elle retourna la missive indiquée qui venait d'Allemagne et était timbrée de Berlin. Mais, curieuse, elle ne trouva que quatre lignes surannées écrites à la machine à écrire et portant une signature en allemand.

Envoyez ce qui est convenu. Très intéressant. On verra ensuite. Berthe Landau expédia cette lettre à Lanterner. Mais, en ce temps, elle lui fit dire qu'elle désirait connaître tout rapport avec lui, ne voulant pas être mêlée à des histoires louches.

Le lieutenant de vaisseau Lair condamné. CONSEIL DE GUERRE MARITIME DE TOULON. La séance tenue à 11 h. 45 et reprise à 2 heures, débute par la lecture de la déposition de M. Lair, qui paraît étonné à son tour d'un jugement rendu, occasion d'abord par le mort de sa femme, puis de sa démission de capitaine; elle est empreinte d'une grande tristesse.

Le délit des témoins continue, sans grand intérêt, sur le D^e Courty, sous-préfet de Brive, après avoir entendu le dossier, le plus complet, le plus typique qu'il soit pour totaliser la conscience des juges.

Informé des par ses fonctions de sous-préfet, de l'arrestation de Lair, il se rendit aussitôt au poste central de police et dès qu'il vit l'accusé, il lui tira vivement l'impression de son aspect, un tel physique ne pouvait tromper un médecin, dit-il, et tout de suite le médecin reparut en lui. Le D^e Courty, qui fut l'inspecteur des sautes de la région, a été examiné et a eu de son devoir de réconforter, car il en avait grand besoin, après la tentative de suicide que les agents de la brigade mobile purent empêcher grâce au brutalisme pour lui arracher son arme.

En s'efforçant de percer l'impressionnant problème psychologique qu'il présentait, le docteur Courty, qui fut l'inspecteur des sautes de la région, a retrouvé chez Lair tous les signes d'irresponsabilité.

On arrive à la plaidoirie qui dura près de trois heures. Le Conseil s'est ensuite retiré pour la délibération qui s'est prolongée plus d'une heure et a rendu un jugement condamnant l'inculpé Lair à dix ans de prison et à la déchéance de son droit de pourvoir de la somme dont il était comptable et pour absence légale. C'est la condamnation pure et simple du premier jugement.

Une foule énorme attendait le prononcé du jugement. On attendait généralement à l'aspect de la loi de justice, mais le gouvernement ne modifia pas son attitude au sujet des incriminés, et que le préfet pouvait faire. La délegation du Conseil municipal de Marseille.

elle la même réponse que celle qu'il avait faite à la députation du Conseil général. La situation sur les quais est toujours calme. Tous les pêcheurs partent à leur heure réglementaire, soit avec des équipages d'inscris, soit avec des équipages mixtes.

Le nombre des plaintes déposées actuellement par les commandants de navire contre les marins déserteurs est de 500 environ. Les mineurs et les inscrits en grève ont vu la continuation de la grève. Un incident qui s'est produit à bord du vapeur Surtout-Fraser, n'a pas eu de suite. L'équipage a regagné le bord, et la vapeur est partie pour sa destination.

M. Rivelli. M. Rivelli a été rayé aujourd'hui des contrôles de l'inscription maritime de Marseille par application du dernier paragraphe de l'article 15 de la loi du 2 décembre 1909. Tout individu inscrit, soit à titre provisoire, soit à titre définitif, qui, hors d'un cas de force majeure, restera trois années sans avoir été rayé d'office des matricules de l'inscription maritime.

M. Rivelli n'a pas fait de navigation professionnelle. Des poursuites seront exercées contre les grévistes qui ont pénétré à bord du vapeur Surtout-Fraser pour tenter de débarquer l'équipage de ce vapeur.

payé, de l'inscription maritime. M. Rivelli a été rayé aujourd'hui des contrôles de l'inscription maritime de Marseille par application du dernier paragraphe de l'article 15 de la loi du 2 décembre 1909.

M. Rivelli n'a pas fait de navigation professionnelle. Des poursuites seront exercées contre les grévistes qui ont pénétré à bord du vapeur Surtout-Fraser pour tenter de débarquer l'équipage de ce vapeur.

Chronique électorale. Les ballottages. Marseille. On connaît enfin la situation électorale de la 4^e circonscription de Marseille, dans laquelle M. Brisson est en ballottage.

M. L. Roux, unifié, 1 707 voix, s'est désisté en faveur de M. Brisson, qui a obtenu 4 848 voix. Celui-ci se trouve donc en présence de M. Brisson, progressiste, 4 040 voix, le quatrième candidat, M. Tressand, unifié, 1 465 voix, se retirant purement et simplement.

La ballote va être ébauchée si l'on en croit les décisions prises par les inscrits maritimes de faire campagne contre le président de la Chambre.

Dans la 1^{re} circonscription d'Arras, M. David, ancien inspecteur primaire, radical-socialiste, qui a obtenu 3 608 voix, se désiste en faveur de M. Briquet, socialiste unifié.

Trois candidats se trouvent en présence pour le scrutin de ballottage: M. Rose, député sortant, progressiste, qui a obtenu 7 600 voix; M. Caron, candidat de concentration républicaine, 5 067, et M. Briquet, 5 908.

Dans l'arrondissement de Montreuil, M. Avais, radical-socialiste, se retire de la lutte.

Restent deux candidats: Le docteur Morin, républicain de gauche, avec 7 759 voix; M. Froissart, libéral, 7 669 voix.

Boulogne (1^{er} circ.). — M. Myrens, socialiste unifié, 3 122 voix, malgré les dirigés de son parti (Basly, Lamendin et autres F.F.), maintient sa candidature contre le F.F. 3^e Lemaître.

Boulogne (3^e circ.). — Georges Adam, radical, doublure de Lemaître, désespéré, se retire. C'est le succès certain pour Charles de France.

Dans les Alpes-Maritimes. Grasse (2^e circ.). — Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

de ballottage dans l'arrondissement de Vendôme. D'autre part, M. Barillet, républicain libéral, maintient sa candidature.

Le socialiste Alphonse Rivière, qui arrive en tête du ballottage, bénéficiera des voix de M. Johannot, radical indépendant. Ce dernier, en effet, se désiste en sa faveur.

On annonce une nouvelle candidature, celle de M. Sihou, architecte, candidat des aspirations prolétariennes. Dans l'Ailier.

A Montluçon (1^{er} circ.). M. Thivrier, député sortant, socialiste, et M. Martonot, progressiste, restent seuls en présence. A Montluçon (2^e circ.). M. Lamoureux, radical-socialiste, resta seul candidat contre M. Constant, député sortant, socialiste.

Le parti radical-socialiste continue la lutte avec un nouveau candidat, M. Roux, conseiller général, maître de Cusset, qui remplace M. Regnier, député sortant, radical-socialiste.

Suivant une dépêche de Moulins, des démarches ont été faites pour M. Zévasta, socialiste indépendant, député sortant de Grionoble, pour l'engager à poser sa candidature dans la 1^{re} circonscription de Moulins, contre M. Mille, député sortant, socialiste unifié. M. Zévasta est originaire de Moulins.

Dans le Pas-de-Calais. Dans la 1^{re} circonscription d'Arras, M. David, ancien inspecteur primaire, radical-socialiste, qui a obtenu 3 608 voix, se désiste en faveur de M. Briquet, socialiste unifié.

Trois candidats se trouvent en présence pour le scrutin de ballottage: M. Rose, député sortant, progressiste, qui a obtenu 7 600 voix; M. Caron, candidat de concentration républicaine, 5 067, et M. Briquet, 5 908.

Dans l'arrondissement de Montreuil, M. Avais, radical-socialiste, se retire de la lutte.

Restent deux candidats: Le docteur Morin, républicain de gauche, avec 7 759 voix; M. Froissart, libéral, 7 669 voix.

Boulogne (1^{er} circ.). — M. Myrens, socialiste unifié, 3 122 voix, malgré les dirigés de son parti (Basly, Lamendin et autres F.F.), maintient sa candidature contre le F.F. 3^e Lemaître.

Boulogne (3^e circ.). — Georges Adam, radical, doublure de Lemaître, désespéré, se retire. C'est le succès certain pour Charles de France.

Dans les Alpes-Maritimes. Grasse (2^e circ.). — Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

Les urnes ont parlé. Elles me donnent 894 voix. A ces amis dévoués, j'envoie tous mes remerciements. J'avais espéré mieux, mais je n'étais pas en mesure de le faire.

Le contre-amiral Fieron fait publier le manifeste suivant: AUX ELECTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION CANNES-ANTIBES-VALLAURIS.

lers municipaux et a joints en exercice, au nombre de 21, ont donné leur démission. Prædément le maire et deux conseillers avaient démissionné.

Rectification. M. Meunoury, élu dimanche député d'Euro-Loir, prie de déclarer qu'il n'est pas radical, mais républicain de gauche.

Nouvelles candidatures. Nevers (1^{er} circ.). — M. Emile-Henri Usquin, professeur de langues vivantes, demeurant à la Croix-de-Garebixy, a fait sa déclaration de candidature.

M. Uguin se présente comme républicain-démocrate-socialiste. M. Chevineau, ancien maître socialiste-revolutionnaire de Nevers, conseiller d'arrondissement, se présente également.

La visite du prince de Monaco et le Vatican. Le Journal des Débats publie l'information suivante: Rome, 29 avril. — Le cardinal Merry del Val a transmis aujourd'hui à tous les représentants du Saint-Siège à l'étranger une note de protestation au sujet de la visite du prince de Monaco à Rome.

La note rappelle que tous les chefs d'Etat catholiques ayant des rapports avec le Souverain Pontific, ont le devoir, dans l'état de choses existant à Rome depuis 1870, de ne pas concéder, par leur présence, la violation historique de la liberté du pontificat. Ce devoir, ajoute la note, a été reconnu constamment par tous les chefs d'Etat, sauf un seul, M. Louis Et, cependant, beaucoup d'entre eux pouvaient être tentés par des motifs de parenté ou d'alliances politiques à agir autrement.

Ces actes, aussi odieux que stupides, ont provoqué l'indignation unanime de toute la population. Le prince de Monaco, le Souverain Pontific, mais, malgré cette déclaration, l'hospitalité qu'il a acceptée de venir à Rome, est un fait offensant pour le Saint-Siège. C'est pour cela qu'on nomme le Pape, le secrétaire d'Etat du Saint-Siège tient à protester contre le fait accompli.

Cette note sera communiquée par les représentants du Saint-Siège aux ministres des Affaires étrangères des gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

Les voleurs d'églises. Cour d'assises de la Creuse. Les procès des recidivistes de Delannay s'est terminé, après une longue délibération du jury, par un verdict affirmatif avec admission des circonstances atténuantes.

La Cour condamne: Chevillard à quinze mois de prison, Baudet à deux ans, Nicolas à un an. Statués sur les conclusions de la partie civile, la Cour décide la restitution des objets classés au ministère de l'Instruction publique et de ceux appartenant aux particuliers à leurs propriétaires.

A Reims. Le 14 février dernier, vers minuit, un nommé Stevian s'introduisit par effraction dans le Petit Séminaire désaffecté de Reims et y déroba trois chasubles, une aube et deux crucifix.

La Chambre des appels correctionnels a condamné le peigne de six mois de prison prononcée par le tribunal correctionnel de Reims.

Six nouvelles arrestations au Chambon-Fegerolles. Après une minutieuse enquête sur les incidents de dimanche, les agents de la Sorété ont arrêté, hier soir, cinq individus qui seraient les principaux auteurs du pillage et de l'incendie de la mairie du Chambon-Fegerolles. Les nommés Claudius Franc, âgé de 26 ans; Noël, 19 ans, pompier; Delorme, 17 ans, métallurgiste. Un cinquième individu a donné un sursis qui n'a pu être encore contrôlé. Enfin un nommé Blondin, 20 ans, forgeron, a été appréhendé par le maire Victor Housset, et déposé au feu. Le Parquet aurait déjà recueilli des aveux de certains inculpés.

CLOCHER RÉPARÉ. L'an dernier, un ouragan avait emporté la croix du clocher d'Audoubert (Doubs), et gravement endommagé la flèche de l'église. La municipalité, écartant l'opinion publique, a fait exécuter ces réparations aux frais de la commune. La nouvelle croix vient d'être élevée par le maître V. Surlet, architecte de Montbelliard, et Butsch, entrepreneur à Belfort.

Ça et là. Morts d'hier. Le général Fumier, grand-officier de la Légion d'honneur, 80 ans. Paris. — Le colonel en retraite Morrou, officier de la Légion d'honneur, à Tours. — Le comte de Montcaulin, ancien député, grand-officier de la Légion d'honneur, à Paris. — M. le lieutenant-colonel d'artillerie coloniale Trélat, chevalier de la Légion d'honneur, 51 ans, à Cherbourg.

Légion d'honneur. L'Official a publié un décret présidentiel nommant le vice-amiral Pélissier, membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, en remplacement du vice-amiral Puch, décédé.

Avez-vous fait cela, Monsieur le chef de la Sorété? — Oui, cinq ou six fois; mais inutilement. — Parbleu! Le ministre d'Etat a encore pensé: « Si je la cache dans mes meubles, dans un trou quelconque, elle finira par être découverte. Ils la trouveront nez partout. » Et il a raison. — Et alors? — Alors, il est dit: « Ne la cachez pas du tout, ce sera le meilleur moyen de la sauver. » Or, il y a, en face de sa table de travail, contre le mur, un vide-poche en filence. Dans ce vide-poche traînent toujours cinq ou six enveloppes abandonnées. Des notes de fournitures, des invitations officielles, qu'on abandonne là, parce qu'on n'a aucune raison de les mettre ailleurs. — C'est cela, Monsieur le chef de la Sorété? — C'est cela. — Mais vous n'avez pas ouvert les enveloppes. — J'ai fait moi, et vous voyez que ça n'a pas perdu mon temps. Car j'ai trouvé tout de suite ce que je voulais. La lettre que je vous ai remise, et que vous avez à la main, était enfermée dans un mémoire de tapissier. Voilà l'histoire, Monsieur Donizet. Et voici maintenant la morale: Ce que vous cherchez avec tant de fièvre n'est peut-être pas caché dans un meuble secret. Si cela est, vous le trouverez sans doute dans cette petite machine en bois ouvragé, qui a la forme d'un chameau, et qui est posée au milieu de la cheminée. Ce doit être un vide-poche. Il faudrait voir ça.

Il retourne à la villa. Durand fumait sa pipe tranquillement, assis sur une marche du perron. Il entra avec eux dans la rabelin.

Cela ne vous gêne pas, demanda-t-il, que je fume, pendant que vous allez broser l'appartement?

Non, répondit Vincent; mais vous pourriez bien, tout de même, nous donner un coup de main. Ça serait plus tôt fini. Le jardinier posa sa pipe sur la cheminée.

Mais en se baissant pour passer son pied dans le couloir d'une brosse, il dérangea l'objet qui était à côté de la pipe et la renversa sur le flanc.

Attention, poursuivit Vincent; vous allez casser le mobilier. Qu'est-ce que c'est donc encore que cette invention-là? — Ça? C'est un pot à tabac, tout simplement.

Un pot à tabac... pas possible? Alors donc, vous voulez rire, hé! farceur? — Du tout, du tout, je ne veux pas rire. Voyez vous-même.

Il releva le chameau, lui tourna la tête d'une certaine façon, et il découvrit le tabac. La bosse de l'animal servait de couvercle.

Tiens, tiens! dit Vincent; voilà qui est curieux! — Voulez-vous fumer une pipe? Il y en a au râtelier.

Obi moi... non; je ne fume que le cigare.

Mais il y a aussi des cigares. — Ah! bah! Obi cela, donc? — Vous aimez vous? — Il remplit le couvercle en place et retourna la tête du chameau dans un autre sens. Puis, appuyant sur un ressort qui se trouvait à la naissance de la queue, il fit apparaître un compartiment situé sous le premier.

Il était plein de cigares, longs, jaunes, odorants.

En voulez-vous un? — Tout à l'heure, tout à l'heure... quand

Echos de partout. Le ministre de la Guerre a désigné le général Prhota, commandant la 1^{re} division de cavalerie, et le général de brigade Mazzi, commandant l'Ecole d'application de cavalerie de Souvigny, pour assister aux fêtes du Jubilé de l'Ecole de cavalerie de Saint-Petersbourg, qui doivent avoir lieu à partir du 1^{er} mai prochain.

M. Barhou a accepté la présidence d'honneur des Compagnies nationales de la Croix-rouge et du patronage des libérés et des enfants traités en justice qui doivent se tenir à Rennes pendant la vacance de la Pentecôte.

M. Maurice, ingénieur en chef de 1^{re} classe, est nommé directeur d'Ecole d'application de médecine en remplacement de M. Dupont, ancien chef de cabinet de M. Thomson, qui servira dans l'industrie.

M. l'abbé Tessin, curé de Plézel-du-Roy (Oise), vient d'être nommé membre du jury de l'exposition d'horticulture, qui s'ouvrira à Paris le 31 mai.

La grande fête mutualiste de l'Association nationale des sœurs-mères de la Bretagne aura lieu, à Saint-Brieuc, le 1^{er} mai prochain.

La famille royale de Danemark a rendu visite au roi et à la reine de Suède et à leur fils, le prince héritier de Suède, à Nice dans la matinée d'hier.

Le roi et la reine de Suède ont allé à leur tour visiter le roi et la reine de Danemark, à la villa de la Chapelle, le 1^{er} mai.

A l'Académie des sciences morales et politiques. M. Colson, inspecteur général des ponts et chaussées, conseiller d'Etat, a été élu, cette après-midi, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, section d'économie politique, statistique et finances, en remplacement de M. Cheysson, décédé.

Sont attribués... Le Journal Officiel publie une série de décrets concernant la répartition de la fabrication des alcools de 1^{re} catégorie de 132 communes de la Haute-Marne, et de 13 communes de la Mayenne.

ODIEUSE PROFANATION. A Vinault (Loir-et-Cher), des malfaiteurs ont brisé, pendant la nuit, une croix qui s'élevait sur la route, non peu avant l'entrée du bourg. Ces actes, aussi odieux que stupides, ont provoqué l'indignation unanime de toute la population. Une cérémonie de réparation aura lieu demain.

L'officier autrichien Hofrichter avec son crime. Les aveux de Hofrichter occupent tous les journaux, lesquels expriment leur satisfaction que l'affaire soit enfin éclaircie et tous les vœux levés.

M. Hofrichter a subi, à la direction de la police, un interrogatoire sur les contradictions de ses précédentes dépositions. L'interrogatoire a eu lieu hier soir. On cherche à établir si elle a eu connaissance ou non de l'acte de son mari.

Le tribunal a décidé qu'elle aurait à rester provisoirement en disposition de la justice pour que l'instruction pût se compléter, et qu'elle passerait cette nuit-dans les locaux de la police.

C'est demain seulement qu'il sera décidé s'il y a lieu de l'inculper de faux témoignage. La peine prévue pour le crime de Hofrichter est la condamnation à mort.

Une nouvelle instruction a été ouverte contre le pharmacien Appel, parent de Hofrichter, accusé de lui avoir sciemment fourni du cyanure de potassium. On se perd en conjectures sur les raisons qui ont pu motiver l'arrestation de Hofrichter. On suppose qu'en le faisant, il espérait obtenir des circonstances atténuantes.

La loterie des millions. Elle a été ouverte, ce matin, dans la salle des Ventes du Crédit foncier de France, en présence de la Loterie pour un groupement d'œuvres de bienfaisance.

Le numéro 830, série 98, gagne un million. Les autres numéros gagnants sont: 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900, 1000, 1100, 1200, 1300, 1400, 1500, 1600, 1700, 1800, 1900, 2000, 2100, 2200, 2300, 2400, 2500, 2600, 2700, 2800, 2900, 3000, 3100, 3200, 3300, 3400, 3500,